

Un territoire zéro carbone

Les marais et le littoral ont un super pouvoir de captation de carbone. Ce sont de véritables PUIITS DE CARBONE !

Le carbone bleu, un précieux atout

L'Agglomération de La Rochelle est riche de 70 km de côtes : une fenêtre sur 35 000 hectares d'océan, 10 000 hectares de marais et 5 000 hectares de vasières intertidales (qui subissent la marée). Cette façade maritime, qui a forgé notre histoire, est non seulement une identité et une force économique mais aussi un formidable potentiel pour capter le carbone.

Toutefois, dans un territoire urbain et touristique comme le nôtre, ces espaces naturels sont très convoités et parfois endommagés.

L'un des objectifs forts du projet **La Rochelle Territoire Zéro Carbone** est de protéger ces marais et ce littoral, ces zones humides à la fois sources de biodiversité, utiles à l'épuration de l'eau, zones tampon en cas de tempête, capables de surcroît, de piéger le carbone.



Préserver et innover

Porté par un consortium réunissant la Communauté d'Agglomération, la Ville de La Rochelle, Port Atlantique, La Rochelle Université et Atlantech® et reposant sur un écosystème de 130 partenaires, ce projet de territoire fait de la protection du littoral et des marais une priorité. Son plan d'action s'articule autour de 3 axes : optimiser la captation en intégrant le carbone bleu

dans les stratégies de gestion des milieux, protéger nos côtes face aux risques de submersion et innover en imaginant notamment des pièges artificiels qui intégreraient de la biomasse végétale (algues, colonnes de phytoplancton..) dans les constructions ou le mobilier urbain.



Opération soutenue par l'État dans le cadre du volet Territoires d'innovation du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts.